

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 1er décembre au 5 décembre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Kenya** : Signature d'un cadre de coopération avec les États-Unis sur la santé impliquant une aide de 1,6 Md USD
- ❖ **Rwanda** : Le FMI conclut la 6e et dernière revue du programme
- ❖ **Tanzanie** : Investissement chinois de 640 M USD dans l'agroalimentaire

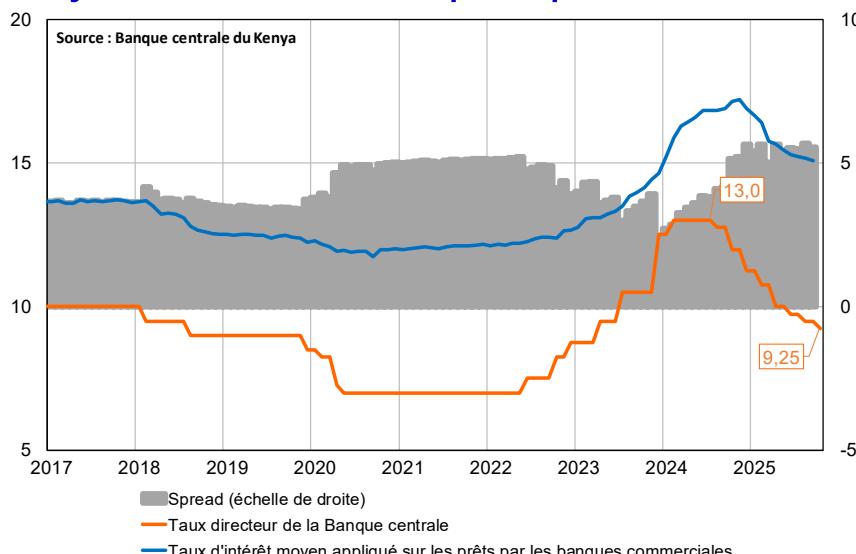
LE CHIFFRE À RETENIR

525

ÉTHIOPIE : NOMBRE DE LICENCES
D'INVESTISSEMENT ACCORDEES À DES ENTREPRISES
ÉTRANGERES AU COURS DE L'ANNÉE 2024/25
(326 EN 2023/24)

Le graphique de la semaine

Kenya : transmission de la politique monétaire - en %



Le taux directeur constitue le principal instrument utilisé par la Banque centrale du Kenya (CBK) dans la conduite de sa politique monétaire. Les décisions de politique monétaire, c'est-à-dire les variations du taux directeur, se transmettent à l'économie kényane principalement par le canal du taux d'intérêt, via les taux appliqués par les banques commerciales aux crédits accordés aux ménages et aux entreprises. Ce mécanisme influence la demande de crédit, la demande privée et, in fine, la dynamique de l'inflation.

Dans un contexte de reflux de l'inflation, la CBK a engagé, à partir de l'été 2024, un cycle d'assouplissement de sa politique monétaire. Le taux directeur est ainsi passé de 13,0 % à 9,25 % actuellement. Si les taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales ont effectivement reculé, la baisse est demeurée partielle : l'écart (« spread ») entre le taux directeur et les taux débiteurs s'est accentué. Autrement dit, les banques commerciales n'ont que partiellement répercuté les baisses du taux directeur sur les conditions de financement du secteur privé. L'élargissement de ce spread s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, les banques font face à un niveau de risque de crédit toujours élevé, dans un contexte de fragilité financière des ménages et des entreprises, ce qui les conduit à maintenir des primes de risque importantes. D'autre part, la forte demande de financement de l'État, via des émissions de titres publics à des rendements attractifs, incite les banques à privilégier les placements en dette souveraine, au détriment des prêts au secteur privé. Afin de renforcer l'efficacité de la transmission de sa politique monétaire, la CBK a mis en œuvre un nouveau cadre de tarification des prêts, fondé sur une plus grande transparence de la formation des taux (cf. brève Kenya : « Entrée en vigueur d'un nouveau modèle de tarification des prêts »). Le prochain Comité de politique monétaire de la CBK se réunira le 9 décembre afin de statuer sur l'orientation future du taux directeur.

BURUNDI

Nouveau cadre pour accélérer la croissance du e-commerce

Le 28 novembre, le Burundi a adopté un guide national de régulation du commerce électronique ainsi qu'une Stratégie nationale de développement du e-commerce. Le guide fixe des normes et des règles pour le commerce en ligne : protection des consommateurs, sécurité des paiements, logistique, obligations des plateformes et des vendeurs, ainsi que supervision juridique des transactions numériques. La stratégie vise à structurer l'écosystème digital et à stimuler l'innovation en encourageant l'adoption d'outils numériques par les entreprises, en améliorant l'accès au financement et aux marchés, et en renforçant la formation et les compétences numériques. Elle cherche aussi à dynamiser l'entrepreneuriat numérique et à élargir la participation à l'économie en ligne. Statista estime que les revenus du e-commerce atteindront 78,38 M USD en 2025 et progresseront en moyenne de 14,5 % par an jusqu'à 154,25 M USD en 2030.

COMORES

Réouverture de la liaison aérienne entre l'île la Réunion et Moroni en décembre 2025

La compagnie aérienne réunionnaise Air Austral a annoncé, le 13 novembre, l'instauration de vols saisonniers directs entre Saint-Denis (La Réunion) et Moroni (Comores). 3 rotations aller-retour sont prévues pour le mois de décembre 2025 et 3 autres sur le mois de janvier 2026. La compagnie indique que l'établissement de ces vols saisonniers vise à répondre à une demande exprimée par la communauté comorienne. En dehors de ces nouvelles rotations directes, la liaison entre Saint-Denis et Moroni s'effectue via une escale à Mayotte.

ÉTHIOPIE

Forte hausse des licences d'investissement accordées sur FY2024/25

L'Ethiopian Investment Commission (EIC) a annoncé que l'Éthiopie avait reçu des investissements directs à l'étranger (IDE) à hauteur de 4 Md USD sur l'année fiscale (FY) 2024/25. L'EIC aurait en outre accordé

525 licences d'investissement à des entreprises étrangères sur la même année. Ceci représente une augmentation significative comparé à FY2023/24, durant laquelle 326 licences d'investissement avaient été délivrées. L'EIC attribue l'augmentation des IDE à la bonne mise en œuvre des réformes macroéconomiques du pays guidées par l'Homegrown Economic Reform Agenda, telle que l'ouverture de certains secteurs aux investisseurs étrangers. Il est à noter que le chiffre des IDE tel que communiqué par le gouvernement inclut également des promesses d'investissements qui ne se sont pas encore été matérialisées.

KENYA

Légère baisse de l'inflation en novembre

En novembre 2025, l'inflation s'est établie à +4,5 % (après +4,6 % en octobre) selon le Bureau national de la statistique du Kenya. Les prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées ont ralenti (+7,7 %, après +8,0 % en octobre), tandis que les prix du transport ont accéléré (+5,1 %, après +4,8 %). Le poste logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles est resté stable (+1,9 %). L'inflation sous-jacente a également diminué (+2,3 %, après +2,7 % en octobre). Globalement, l'inflation demeurée bien ancrée dans la fourchette cible de la CBK [+2,5 % – +7,5 %] pour le 18^e mois consécutif.

Signature d'un cadre de coopération avec les États-Unis sur la santé impliquant une aide de 1,6 Md USD

Le Président William Ruto en déplacement aux États-Unis à compter du 3 décembre a assisté [à la signature d'un cadre de coopération](#) bilatéral sur le secteur de la santé, valorisé à 2,5 Md USD sur cinq ans. Selon un communiqué du Département d'État des États-Unis, le Kenya devient le premier pays africain à conclure un nouveau partenariat de santé avec les États-Unis. Selon les termes de cet accord, les États-Unis s'engageront jusqu'à 1,6 Md USD sur cinq ans pour soutenir les programmes de santé prioritaires du Kenya, le Kenya s'engageant pour sa part à augmenter ses dépenses de santé de 850 M USD afin d'assumer progressivement une plus grande responsabilité financière à mesure que l'aide américaine diminuera. Le cadre prévoit par ailleurs de transférer progressivement au gouvernement l'achat de produits médicaux et le financement des agents de santé. Il

prévoit le développement des systèmes de données sanitaires pour les principales maladies et mettre aussi en place des mécanismes de remboursement pour les prestataires confessionnels et privés.

L'amélioration de la confiance des directeurs d'achat se confirme en novembre

L'indice des directeurs d'achat (PMI – Purchasing Managers Index), publié par Stanbic Bank, est un indicateur avancé de l'activité économique. Allant de 0 à 100, l'indice indique une expansion de l'activité lorsqu'il se situe au-dessus de 50 et une récession lorsqu'il se situe en deçà. En novembre, pour le troisième mois consécutif, l'indice PMI est resté au-dessus du seuil d'expansion et a même progressé (55,0 après 52,5 en octobre), atteignant son plus haut niveau depuis octobre 2020. Cette hausse a été soutenue par une amélioration du pouvoir d'achat et un recul des pressions inflationnistes, stimulant les ventes. L'activité, les achats d'intrants et l'emploi ont tous augmenté, tandis que les délais de livraison des fournisseurs se sont améliorés. L'ensemble des secteurs suivis ont enregistré une croissance, même si l'optimisme des entreprises s'est légèrement atténué malgré les initiatives commerciales et projets d'expansion prévus.

Entrée en vigueur d'un nouveau modèle de tarification des prêts

La Banque centrale avait annoncé le 26 août la mise en place d'un nouveau modèle de tarification du crédit basé sur le risque. Le 1^{er} décembre, le Kenya Shilling Overnight Interbank Average (KESONIA) est entré en vigueur pour les nouveaux prêts. Il s'appliquera aux prêts existants à partir du 28 février 2026. KESONIA représente le taux d'intérêt moyen auquel les banques commerciales au Kenya se prêtent et s'empruntent des fonds non garantis au jour le jour en shillings. La Banque centrale administre KESONIA, collecte et vérifie les données des transactions interbancaires de nuit, calcule la moyenne et la publie chaque jour ouvrable à 9h00. KESONIA est actuellement à 9,25 % (taux directeur actuel). Selon le modèle, le taux de prêt total = KESONIA + prime (« K ») couvrant les coûts de prêt, le rendement des actionnaires et le profil de risque de l'emprunteur, tandis que le coût total du crédit inclut KESONIA, K et les frais. Les banques doivent publier les taux moyens pondérés, primes et frais pour chaque produit afin d'améliorer la transparence.

MADAGASCAR

Anticipation par les entreprises d'une inflation supérieure à 10 % pour fin 2025

La moitié des entreprises malgaches s'attendent à une inflation à deux chiffres d'ici la fin de l'année 2025. Selon l'enquête de conjoncture, publiée le 30 novembre 2025 par la Banque centrale (BFM), la proportion d'entreprises anticipant une hausse des prix supérieure à +10 % a presque doublé, passant de +23,8 % en septembre à +46,8 % en décembre 2025. Cette évolution reflète un sentiment grandissant d'incertitude parmi les acteurs économiques, qui anticipent des pressions sur les prix et potentiellement sur les coûts de production ou de fonctionnement. Toutefois, la banque centrale estime qu'une amélioration pourrait se dessiner à partir de mars 2026. Du côté de l'État, le ministère de l'économie et des finances a noté la poursuite du ralentissement du rythme de progression des prix en août 2025 et prévoit une inflation annuelle à +7,7 %, ce qui s'aligne progressivement sur la prévision de +7,6 % formulée par la BFM pour la fin de l'année.

MAURICE

Hausse des prix à la production manufacturière en octobre

L'indice des prix à la production pour le secteur manufacturier de Maurice (PPI-M) a enregistré en octobre 2025 une progression notable par rapport au mois précédent. Les prix ont progressé de +0,7 % par rapport à septembre 2025. Comparativement à octobre 2024, le PPI-M d'octobre 2025 affiche une augmentation de +6,9 % en glissement annuel. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des prix dans plusieurs segments clés de l'industrie manufacturière : les « produits alimentaires et boissons », « vêtements » ainsi que les « autres produits manufacturés ». Cette tendance haussière est toutefois atténuée par une baisse des prix dans d'autres segments, notamment les « produits en caoutchouc et en plastique » et les « autres équipements de transport », qui ont contribué à modérer l'augmentation globale de l'indice.



OUGANDA

L'inflation poursuit sa baisse en novembre

L'inflation poursuit sa baisse en Ouganda, s'établissant à +3,1 % (après +3,4 % en octobre), portée par un net reflux des prix alimentaires (+4,0 % après +6,1 %). À l'inverse, les prix de l'énergie enregistrent une légère hausse (+0,6 % après +0,1 %), portée par la hausse du bois de chauffe et une moindre baisse des carburants. L'inflation sous-jacente recule à +3,2 %, sous l'effet du ralentissement des biens manufacturés (+2,4 %) et des services (+4,2 %). Pour 2025, l'inflation devrait confirmer les prévisions du FMI, qui anticipaient +3,8 %, et ainsi rester nettement inférieure à la cible de +5,0 % fixée par la Banque centrale.

Nouvelle amélioration du climat des affaires en novembre

L'indice des directeurs d'achat (PMI – cf. brève Kenya pour explication) de la Stanbic Bank Uganda s'établit à 53,8 en novembre, après 53,4 en octobre, et demeure au-dessus du seuil de 50 pour le 10^e mois consécutif, signalant une nouvelle amélioration des conditions d'activité dans le secteur privé. Selon le rapport, la demande soutenue a mené les entreprises à accroître leurs achats et à renforcer leurs effectifs dans l'ensemble des secteurs à l'exception de la construction, qui enregistre un repli des commandes et de l'emploi. Les coûts des intrants poursuivent leur hausse, tirés par l'augmentation des prix de l'électricité et de l'eau, tandis que les dépenses salariales sont restées globalement inchangées. En réponse, les entreprises ont de nouveau relevé leurs prix de vente.

RWANDA

Le FMI conclut la 6^e et dernière revue du programme

Le 4 décembre 2025, le Conseil d'administration du FMI a [conclu la consultation au titre de l'article IV](#) ainsi que la 6^e et dernière revue de l'Instrument de coordination des politiques (PCI) du Rwanda. Selon le conseil, la croissance rwandaise reste solide, soutenue par les secteurs des services, de la construction et les exportations de café. L'inflation est restée dans la fourchette cible de la BNR de +2,0 à +8,0 %, malgré les pressions liées aux mesures

fiscales. Les tensions extérieures persistent, le déficit du compte courant s'étant creusé début 2025 en raison d'importations élevées, alors que les réserves restaient adéquates, couvrant 4,8 mois d'importations. La performance du programme a été solide, tous les objectifs quantitatifs étant atteints sauf un. Cependant, des projets majeurs, notamment le nouvel aéroport international de Kigali, réduisent l'espace budgétaire, et la dette publique devrait approcher 80 % du PIB d'ici 2027. Le FMI préconise la poursuite de la consolidation budgétaire, une politique monétaire fondée sur les données et une flexibilité accrue du taux de change pour renforcer les marges de manœuvre.

La Banque mondiale approuve un financement de 100 M USD pour renforcer la mobilisation des recettes

La Banque mondiale a approuvé 100 M USD pour soutenir les efforts du Rwanda visant à renforcer la mobilisation des recettes nationales, améliorer l'efficacité des dépenses publiques et optimiser la prestation de services aux niveaux national et local. Financé par l'Association Internationale de Développement (IDA), le financement soutiendra le Programme d'amélioration des recettes et de l'efficacité des dépenses basé sur les résultats (PforR). Le programme souhaite moderniser l'administration fiscale, étendre la facturation électronique pour la TVA, mettre à jour les systèmes d'imposition foncière et améliorer les dépenses publiques grâce à une meilleure planification des projets, aux procédures de passation de marchés et au contrôle des entreprises publique. Alignée sur la 2^e Stratégie Nationale de Transformation (NST-2) du Rwanda, l'initiative exploite la technologie, notamment l'intelligence artificielle dans le Système intégré de gestion financière (IFMIS), pour réduire les inefficacités et renforcer la responsabilité, s'appuyant sur plus de vingt ans de soutien de la Banque mondiale aux réformes de la gestion financière publique.

RwandAir lance Zanzibar et reprend Mombasa

Le 1er décembre, la compagnie aérienne nationale du Rwanda, RwandAir, a lancé ses premiers vols vers Zanzibar et a repris ses liaisons vers Mombasa, au Kenya. Cette expansion fait suite à l'annonce faite en septembre par la PDG Yvonne Makolo lors du sommet Aviation Africa 2025 à Kigali, soulignant la



La demande régionale croissante en matière de vols passagers et cargo. RwandAir prévoit 1,2 million de passagers pour l'exercice financier en cours, qui se termine en juin 2026, contre un peu plus d'1 million en 2023/24. La compagnie aérienne exploite actuellement 16 appareils et prévoit une flotte de 21 d'ici 2029. Selon le plan stratégique 2024-2029 du secteur des transports du Rwanda, le nombre de destinations servies devrait passer de 23 en 2023/24 à 29 d'ici 2028/29, et le nombre de passagers devrait plus que doubler pour atteindre 2,1 millions au cours de la même période.

La Bourse dévoile un marché de titres multidevises

La Bourse du Rwanda a lancé un segment de marché des titres libellés en plusieurs devises (MDS), permettant pour la première fois l'émission et la négociation de titres dans plusieurs devises. L'annonce a été faite lors de la 28e conférence annuelle de la Association des Bourses Africaines à Kigali, qui s'est tenue les 27 et 28 novembre et a réuni des dirigeants de bourses, des régulateurs, des courtiers et des investisseurs pour discuter des principaux défis des marchés financiers africains. Ce nouveau segment permet aux émetteurs locaux et étrangers de coter des obligations et d'autres instruments au-delà du franc rwandais. Ce lancement soutient les efforts continus des bourses africaines pour harmoniser les règles et améliorer les échanges transfrontaliers dans le cadre du projet African Exchanges Linkage Project.

SOMALIE

Financement de la BAD pour soutenir les déplacés à Doolow

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un don de 19,7 M USD pour le soutien des déplacés de la ville frontalière de Doolow (sud-ouest). Le projet «Renforcement de la résilience urbaine des populations déplacées et des communautés d'accueil à Doolow» prévoit la construction de 1750 logements résilients au climat ainsi que de nouveaux systèmes de drainage des eaux de pluie. Il comprend également la réhabilitation des canaux d'irrigation pour protéger les exploitations agricoles des inondations et renforcer la production de denrées alimentaires. Un volet professionnel permettra aux femmes et aux

jeunes d'avoir accès à des formations professionnelles, à un soutien à l'entrepreneuriat et à des kits de démarrage. Des champs de démonstration seront créés pour 4 500 ménages, afin d'aider les familles à adopter une agriculture climato-intelligente et à diversifier leurs revenus.

SOUDAN DU SUD

Litige pétrolier entre le Soudan du Sud et la société BB Energy

La Haute Cour de Londres a levé l'injonction bloquant la vente de 600 000 barils de pétrole sud-soudanais, après que la société plaignante, BB Energy ait renoncé à en demander la prolongation. La société reprochait au Soudan du Sud de ne pas avoir livré trois cargaisons prévues en mai, juillet et septembre dans le cadre d'un accord de préfinancement de cinq cargaisons cette année. La décision de BB Energy intervient à la suite de l'intervention de deux sociétés, Euro American et Meridian Energy Pte Ltd, qui avaient acquis le chargement concerné. BB Energy entend poursuivre une action visant à négocier un règlement amiable avec les ministères des Finances et du Pétrole sud-soudanais.

SEYCHELLES

Lancement d'une plateforme de paiements numériques pour les entreprises

Fusepay, une fintech fondée aux Seychelles, a lancé fin novembre 2025 une plateforme de paiement numérique destinée aux entreprises, marquant ainsi une rupture avec les processus traditionnels basés sur les chèques papier. Elle contribuera à la modernisation du système de paiement dans des économies insulaires souvent dépendantes de processus manuels. Fusepay a bénéficié d'une levée de fonds de 350 000 USD en août dernier, soutenue par des investisseurs tels que les Américains Hustle Fund, Everywhere Ventures, First Check Ventures ou le Turc Startup Istanbul. A travers son interface de programmation Fusepay Bridge, cette plateforme permet des paiements électroniques (par les services publics, télécommunications, etc.) aux Seychelles, dans un premier temps, et compte s'étendre à l'île Maurice et aux Maldives dans les 18 prochains mois, avec une cible de plus de 20 marchés, notamment dans l'Océan Indien, les Caraïbes et le Pacifique.



TANZANIE

Le pays sous haute tension à l'approche du 9 décembre avec des risques de nouvelles perturbations.

La journée du mardi 9 décembre en Tanzanie (jour férié en l'honneur de l'indépendance du Tanganyika) fait l'objet de nombreux appels à manifester sur les réseaux sociaux et pourrait donner lieu à de nouveaux débordements. La Présidente Suluhu Hassan, dans une intervention publique le mardi 2 décembre dernier a justifié le niveau de la répression employée par les forces de l'ordre le 29 octobre dernier contre les manifestants, considérant qu'elle était tout à fait proportionnée à la situation. Les autorités annoncent un renforcement des contrôles autour des sites stratégiques susceptibles d'être visés par les manifestants, notamment le port de Dar es Salaam, l'aéroport international Julius Nyerere et la ligne ferroviaire SGR. La population s'attend à de nouvelles coupures d'internet, des restrictions de déplacement, des difficultés d'approvisionnement en eau, en nourriture ou en carburant, ainsi qu'à l'éventuelle instauration de couvre-feux.

Annonce d'un investissement chinois de 640 M USD dans l'agroalimentaire

La Chine annonce un investissement de 640 M USD pour un vaste projet agro-industriel à Kilwa (côte est du pays), officialisé le 29 novembre 2025 par le ministre d'Etat au sein du cabinet du président (Planification et investissement), Kitila Mkumbo. Selon les éléments mis en avant dans la communication du projet, le gouvernement tanzanien a accordé à la société *Pan Tanzania Agriculture Development* une concession de 25 000

hectares pour développer un complexe intégré associant production agricole et transformation industrielle. 810 hectares seraient dédiés à une zone spéciale d'exportation dotée d'unités de transformation du manioc, de noix de cajou, de sésame, de soja, de poisson, des fruits, ainsi qu'à des usines d'emballage, de fabrication d'aliments pour bétail et de production d'énergie alternative. Le reste de la surface accueillerait des fermes. Le projet prévoit d'intégrer 10 000 petits producteurs au programme d'approvisionnement. La production viserait principalement les marchés asiatiques, notamment la Chine.

Redémarrage envisagé par le gouvernement d'une usine de productions pharmaceutiques

Le gouvernement a annoncé la prochaine remise en route de l'usine *Tanzania Pharmaceutical Industries* (TPI) d'Arusha, après plusieurs années d'inactivité. Un partenariat a été conclu avec le *Medical Stores Department* pour moderniser l'usine dans le but de produire localement des antirétroviraux et d'autres médicaments essentiels dans le cadre du traitement du VIH. L'objectif est de réduire la dépendance de la Tanzanie vis-à-vis des importations étrangères (notamment financées par l'aide internationale à travers l'ancien programme *President's Emergency Plan for AIDS Relief* – PEPFAR), de sécuriser l'approvisionnement régulier en médicaments, de réduire les coûts et permettre la création d'emplois. Cette décision s'inscrit dans un contexte de retrait de l'aide américaine, qui finançait notamment des programmes d'aides en santé (VIH notamment), mais aussi des incertitudes pesant sur les financements d'autres bailleurs à la suite des élections du 29 octobre.